

employés de l'Etat; collaborer avec les provinces en vue de sauvegarder et d'améliorer la santé publique; faire des enquêtes et des recherches sur la santé publique; et, par l'entremise du Conseil national d'aptitude physique, venir en aide aux provinces dans le domaine de l'aptitude physique.

Présentement, la branche de la Santé du Ministère de la Santé nationale et du bien-être social subit une réorganisation dont découlera une extension des anciennes activités et l'adoption de nouvelles.

Le travail de la branche du bien-être social est étudié au chapitre XX.

Sous-section 2.—Activités des gouvernements provinciaux en matière de santé publique*

Ile du Prince-Edouard.—Les questions relatives à la santé publique dans l'Ile du Prince-Edouard ont été confiées le 1er juillet 1931 à un ministère spécial de la Santé publique. La province est divisée en cinq districts: une infirmière de la santé publique est affectée à chacun de ces districts et voit à l'examen des écoliers, aux visites à domicile, aux cliniques de vaccination et d'immunisation, etc. Une infirmière spécialisée en maladies vénériennes et une autre en tuberculose exercent leurs fonctions dans toute la province.

Un inspecteur provincial d'hygiène à temps entier fait périodiquement l'inspection des manufactures de produits alimentaires, des écoles, des hôtels, des maisons de pension, des restaurants, etc. dans toute la province. La ville de Charlottetown dispose, en outre, des services d'un inspecteur du lait et des aliments et d'un directeur municipal de l'hygiène.

Le Ministère de la Santé dirige un laboratoire bactériologique provincial auquel sont attachés un technicien breveté et un assistant. Le laboratoire pourvoit à un service gratuit à tous les médecins de la province en ce qui concerne les analyses du sang, du liquide céphalo-rachidien, des urines et des expectorations, etc.

La compilation des statistiques vitales de la province relève aussi de l'organisme central et, récemment, tous les certificats de naissance des vingt dernières années ont été microfilmés pour le compte du Bureau Fédéral de la Statistique.

Le gouvernement provincial administre un sanatorium provincial confié à un Bureau de commissaires; une subvention annuelle est versée pour venir en aide aux anciens patients du sanatorium dans le besoin et pour aider aux autres tuberculeux indigents qui attendent leur admission et à leurs familles. Le travail local en ce qui concerne la tuberculose relève de la santé publique, et des cliniques sont tenues périodiquement dans des endroits centraux dans toute la province.

La ligue antituberculeuse de l'Ile du Prince-Edouard, société bénévole qui tire ses moyens de la Caisse du timbre antituberculeux de Noël, agit en étroite collaboration avec le personnel du sanatorium provincial et le Ministère de la Santé. Elle s'est portée acquéreur récemment d'une clinique mobile de diagnostic aux rayons X.

Il est pourvu à des subventions annuelles aux hôpitaux généraux qui, en retour, reçoivent gratuitement toutes les personnes indigentes ayant besoin de soins hospitaliers; les dépenses d'administration d'un hôpital pour maladies mentales sont défrayées presque complètement par le gouvernement provincial.

Le Ministère de la Santé administre deux cliniques pour maladies vénériennes, l'une à Charlottetown et l'autre à Summerside. Toute la médication nécessaire est fournie gratuitement aux personnes qui ne sont pas à la portée des dispensaires publics.

* Cette matière a été révisée en collaboration avec la Section de l'organisation de l'après-guerre, Commission de l'information en temps de guerre, par les autorités provinciales respectives.